

Maria Colombo Timelli (Università degli Studi di Milano)
Atelier « Traditions grammaticales, transferts et rapports à l'historicité »

Désémantisation de « Donat » pour désigner des manuels élémentaires de grammaire, quelle que soit la langue visée :

Donatꝝ proensals d'Uc Faidit (vers 1250), *Donait françois* de John Barton (vers 1409), *Donait soloum douce franceis de Paris* de Richard Dove (premier quart XV^e siècle) etc.

puis des traités élémentaires dans n'importe quel domaine :

- morale (*Donatus moralis* ou *spiritualis* de Jean Gerson, 1411, traduit et imprimé par Colard Mansion entre 1479 et 1484 : *Donat spirituel*)

- parodie littéraire (*Donnet baillé au feu roy Charles buytiesme*, poème anonyme publié dans le *Jardin de Plaisance...*, 1500-1501)

1- typologies des exemples :

- uniquement en latin ;
- latin + français – attention à l'introduction, devenue nécessaire en moyen français, de certains déterminants, **articles** : *legens*, lisant, *legentes*, lisans (M1), *legens*, **le** lysant, *legentes*, **les** lissans (P3, version plus récente d'un siècle) ; ou **pronoms sujets** : *loquor*, je parole, *sequor*, je ensieux (P2) ;
- latin + français – différences de structure entre les deux langues :
 - *criminator* (verbe 'commun'), je blasme ou je suis blasmés (P2) ;
 - 'formes' du verbe : *lecturio*, je pens a lere..., *lectito*, le luis sovent..., *fervesco*, je me commenz a esboullir... (V) ;
 - degrés de comparaison : *doctus*, saige..., *doctior*, plus saige..., *doctissimus*, tres saige (S), ATTENTION à la remarque qui suit : « Les quieulx noms reçoipvent comparoison ? Les noms adjectif tant seullement, signifians qualité ou quantité, a la signification desquieulx on peult adjouster **plus** et **tres** en **vray langaige** » (la définition est celle de Donat, mais la langue de référence, le « vray langaige » est bien évidemment le français : le transfert est opéré). À COMPARER avec le *Donait françois* : « Quantz degrés de comparaison est il ? Trois. Quelz ? Le positif, sicome *bon*..., le comparatif, sicome *plus bon*..., le suppellatif, sicome *tres bon*... Il fault sçavoir que le comparatif en françois est le mesmes mot que est son positif, ovecque cest mot *plus*, sicome *plus bon*... ; et le suppellatif est le mesmes mot que est son positif ovec cest mot *tres*, sicome *tres bon* » ;
 - figure 'decomposte' du nom (noms ou adjectifs dérivés d'un nom ou adj. composé) : *suburbanus*, souzciteian..., *efficax*, faisant cause..., *ineptus*, nient convenable..., *nugigerulus*, porteur de truffes..., *inexpugnabilis*, nient combatable ;
- latin + français → nuances : *legi*, je lui ou ai leu ou o leu (M1), *vs. legi*, je ay lut (P2) ; *lecturus*, *legendus*, a lire (M1) ;
- passage d'une langue à l'autre, cf. les pronoms personnels : jeu, *nos*, *tu*, *vos* (V), *ego*, *tu*, ichil, nous vous, ichaux (P2), je, tu, cil, *nos*, *vos*, *ipsi* (P3) ; mais M1 et M2 proposent uniquement les pronoms français : « je, tu, cil, nous, vous, iceuls » (cf. *Donait françois* : « *je, tu, cil* en singulier, *nous, vous, ceulx* en pulier »).

➤ uniquement en français :

- ‘qualités’ du nom : la propre... si comme *Robert* et *Guillaume*... ; l’appellative... si comme *mestres* et *seignors* (V) ;
- déclinaison du nom, attention à l’ablatif : l’ablatif *par le mestre* et *sans le mestre* et *en la fiee du mestre* (P1) (cf. *Donait françois* : « Baillez moy exemple de touz les cases : nominatif *le maistre*, genitif *du maistre*, datif *au maistre*, accusatif *le maistre*, vocatif *maistre*, ablatif *du maistre*) ;
- de même pour le participe : *par le lesant* et *o le lesant* et *sanz le lesant* et *a la fiee den lesant* (V) ;
- ‘sens’ des cas : « Qu’est le sens du nominati ? *Le, la les*. Du geniti ? *De, du des...* » (P3) ; et glissement article = ‘signe’ des cas : « *Le* est signe du nominatif ou du accusatif, *du* est signe de le genitis ou de ablatif et *au* est signe du datif, mais le vocatif ne a point de signe » (*Donait françois*).

➤ français + latin (Qm, Morin) :

- infinitif sujet de phrase : « *Lyre est chose moult utile, legere est multum utile* » (p. 3) ;
- régime du pronom relatif : « *Homme qui court ne sied pas, homo qui currit non sedet* » (p. 4) ;
- ablatif précédé de préposition : « *Jehan Duval venant du marché est aymé du maistre, Johannes Devalle veniens de foro diligitur a magistro* » (p. 5).

2- Renvois au français, langue de référence (Qm, Morin) :

- Quant commence l’en *son latin* a faire par... ? Quant au commencement *du françois*... (p. 1) ;

- *Le maistre lysant les enfans profitent, magistro legente pueri proficiunt* (p. 1) ;

- *l’en* ou *on* ou *il* (p. 2) ;

- Quant sont les noms adjectifz substantivéz au neutre gerre? Quant il encloent en leur signification ce françois icy, *chose*, si comme *bonum, bone chose, malum, mauvaise chose*, et adonc n’ont point de substantif (p. 11) ;

- A quoy congnoit on que ung verbe est actif et peut prendre *-r* sur *o* ? On le congnoit a ce qu’il peut gouverner après luy proprement *et selon bon françois* et ausi sans preposition cest accusatif icy, *hominem*, si comme on dit *amo hominem* ;

- De quelle signification sont les adverbes d’ou le françois se termine en *-ent*? Ilz sont de la qualité (p. 14).